

# Alsace

**Région de France qui possède la plus grande part de frontières avec l'étranger et qui entretient des relations historiques très fortes avec ses voisins, c'est la région qui émet la plus grande part de ses nuitées touristiques à l'étranger ; l'Alsace est aussi la seule région, avec l'Île-de-France, à recevoir plus de touristes étrangers que de touristes français.**

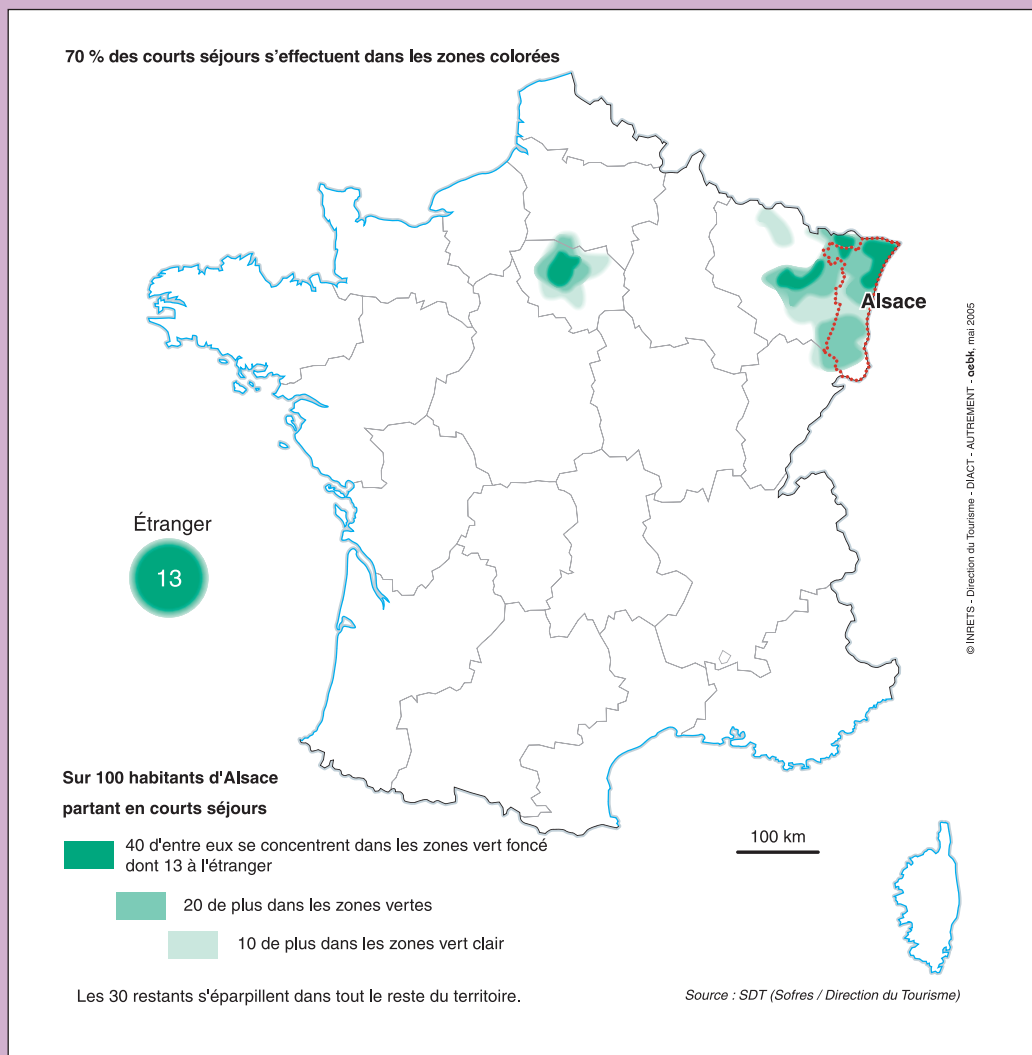
L'Alsace est la plus petite région française en superficie : 8 280 km<sup>2</sup>, soit à peine 1,5 % du territoire national. Sa population s'éleve à 1,8 million d'habitants (3 % de la population française), à 75 % urbaine. Le taux d'urbanisation y est supérieur de 4 % à la moyenne des régions de province.

### Émission des flux touristiques des Alsaciens

Les Alsaciens effectuent chaque année 22,3 millions de nuitées touristiques réparties sur 4,4 millions de séjours, ce qui représente 2,3 % des nuitées et 2,5 % des séjours des Français. La pratique touri-

que des Alsaciens est peu intense : 2,4 séjours annuels par habitant pour 12,4 nuitées (contre 2,7 séjours et 13,8 nuitées en moyenne par habitant de province). Ceci résulte d'un taux de départ relativement bas et d'une faible mobilité des partants. Ainsi, 71 % des Alsaciens partent

### Destinations privilégiées des Alsaciens lors des courts séjours



au moins une fois dans l'année en voyage touristique (taux de départ inférieur de 1 % à la moyenne de province). Ceux qui partent effectuent annuellement 3,4 voyages (contre 3,7 par partant de province). La durée de leurs séjours, en revanche, correspond à la moyenne des provinciaux : 5,1 nuitées. La part des séjours personnels intrarégionaux est assez faible : 15,4 % contre 19,4 % pour l'ensemble de la province. En revanche, une grande part de leurs séjours touristiques (23 %) est réalisée à l'étranger, notamment en Allemagne et en Suisse. Cette pro-

portion est encore plus élevée en ce qui concerne les nuitées (28 %). Les Alsaciens sont les Français qui passent la plus grande part de leurs nuitées touristiques à l'étranger.

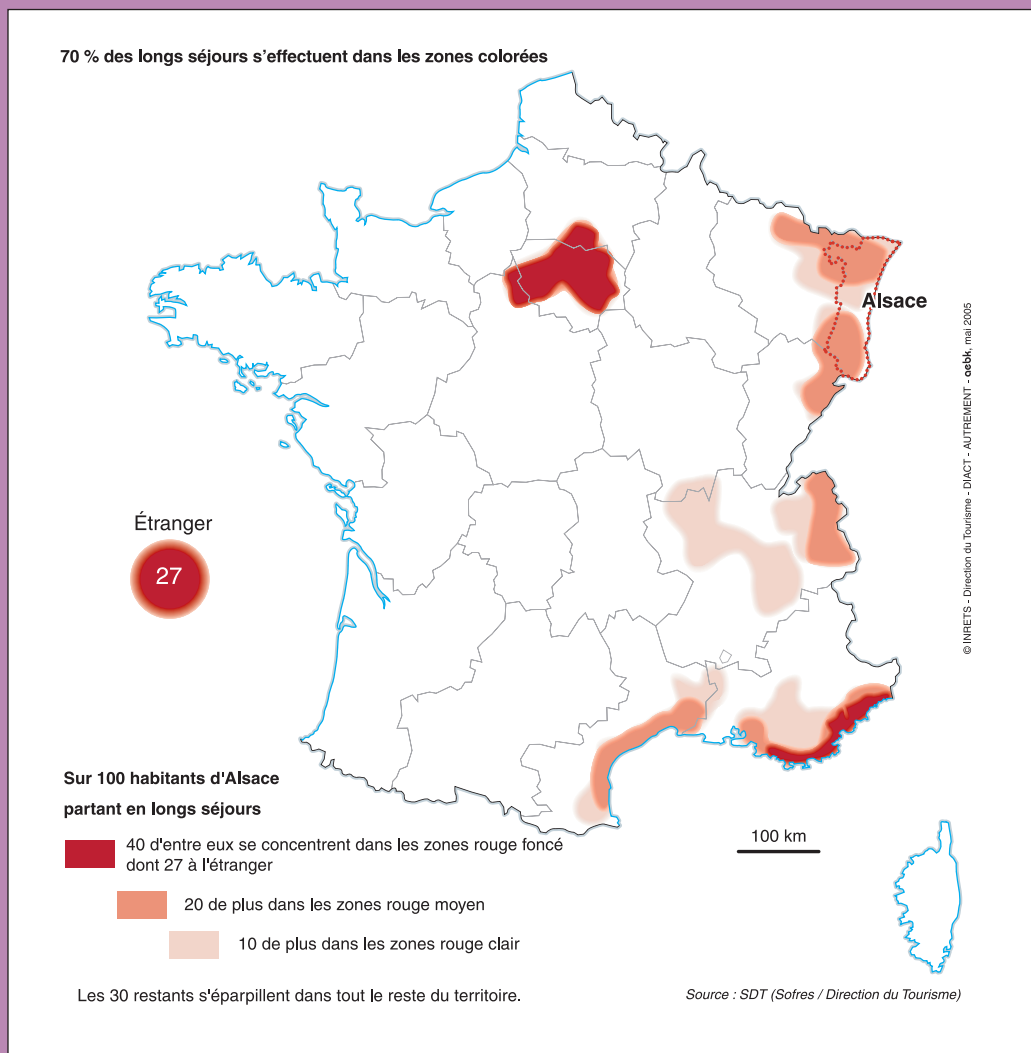
### Origine des flux touristiques

L'Alsace accueille annuellement 2,9 millions de séjours des Français pour un volume de 12,3 millions de nuitées. Elle capte ainsi 1,8 % des séjours des Français et 1,5 % de leurs nuitées. Elle fait partie des régions françaises les moins visitées par ses concitoyens, notamment en nombre de courts séjours. Cette faible réceptivité doit être relativisée

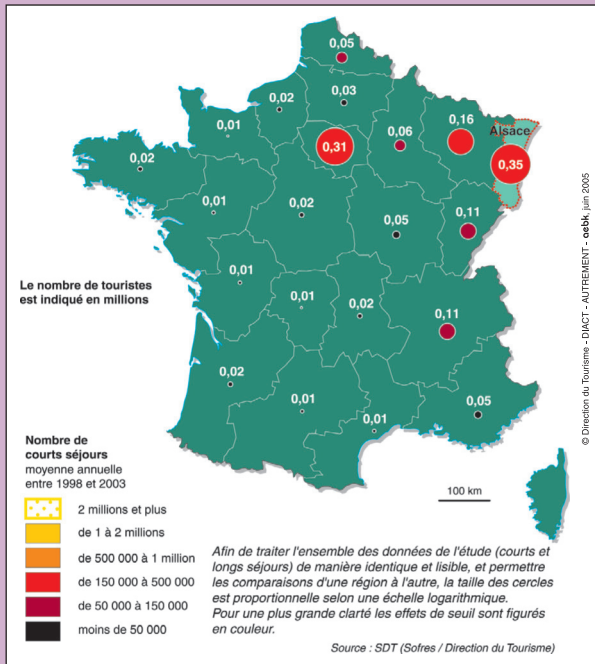
compte tenu de la superficie réduite de la région. En effet, son nombre de séjours touristiques ramené au kilomètre carré de 350 est supérieur à la moyenne de province qui est de 275 séjours par kilomètre carré. Les séjours des Français en Alsace, d'une moyenne de 4,3 nuits, sont relativement courts. Son attractivité touristique est davantage marquée vis-à-vis des étrangers, principalement de ses voisins frontaliers.

Elle fait partie des régions françaises les plus fréquentées par les touristes étrangers dont elle capte 4,5 % des nuitées en France. D'autre part, c'est

### Destinations privilégiées des Alsaciens lors des longs séjours



## Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Alsace



la seule région, avec l'Île-de-France, qui reçoit une proportion plus grande de nuitées étrangères que de nuitées françaises (65 % des nuitées reçues).

### Les courts séjours

#### Émission des courts séjours des Alsaciens

Les Alsaciens effectuent 2,4 millions de courts séjours par an. Leur taux de départ en court séjour se situe parmi les plus faibles taux français (39,7 %) avec la Lorraine et les régions du nord de la France. Les 39,7 % d'Alsaciens qui partent effectuent 3,3 courts séjours par an, ce qui ramène leur pratique des courts séjours à 1,3 court séjour par habitant et par an.

Les Alsaciens sont les Français qui effectuent la plus grande part de leurs courts séjours à l'étranger (13 %), essentiellement en Allemagne et en Suisse. En France, leurs destinations privilégiées de courts séjours se situent majoritairement en Lorraine (20,5 %), en Alsace (20,2 %), en Rhône-Alpes (8,3 %) et en Île-de-France (7,4 %). Leur part intrarégionale de courts séjours est plus faible que la moyenne nationale, la même proportion de courts séjours étant captée par la Lorraine voisine.

#### Origine des courts séjours des Français

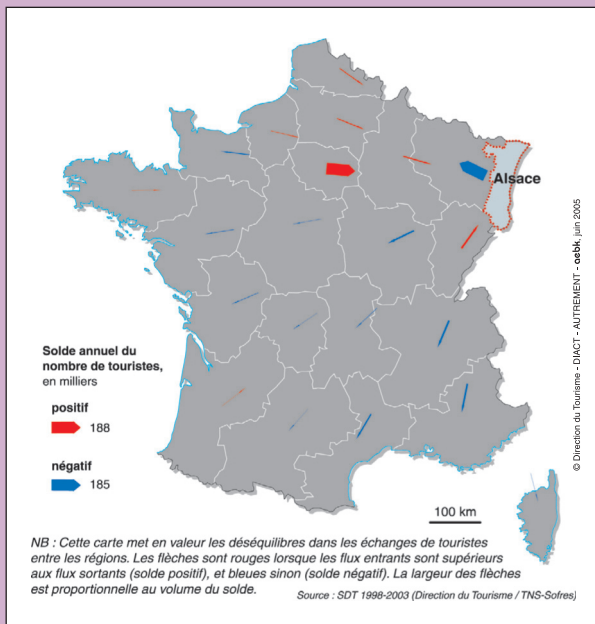
L'Alsace accueille chaque année 1,8 million de courts séjours personnels des Français, ce qui en fait, en valeur absolue, l'une des régions les moins réceptrices de courts séjours de ses concitoyens. Cependant, ramené au nombre de courts séjours par kilomètre carré (215 courts séjours par kilomètre carré pour une moyenne sur la province de 156), elle se situe parmi les premières régions réceptrices de séjours de courte durée.

Les séjours reçus proviennent essentiellement d'Alsace (24,3 %), d'Île-de-France (22,1 %), de Lorraine (11,6 %), de Rhône-Alpes (7,8 %) et de Franche-Comté (7,7 %). C'est la proximité qui prime, conjuguée à la quantité de population pour l'Île-de-France et Rhône-Alpes.

#### Solde des échanges de courts séjours de courts séjours

Le solde des échanges de courts séjours de l'Alsace est positif avec l'Île-de-France, plus faiblement positif avec

## Solde des échanges touristiques entre la région Alsace et les autres régions pour les courts séjours



la Franche-Comté et la Champagne-Ardenne. En revanche, elle connaît un solde négatif de flux de courts séjours avec la Lorraine, et plus faiblement négatif avec Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Bourgogne et le Languedoc-Roussillon.

**Les longs séjours**  
**Émission des longs séjours des Alsaciens**

Ils effectuent 2 millions de longs séjours par an. Leur taux de départ en long séjour est de 62 %, avec une moyenne de 1,8 long séjour par partant et par an et 1,1 long séjour annuel par habitant. Ces indices correspondent globalement à la moyenne de province.

De même que pour les courts séjours, les Alsaciens sont les Français qui effectuent la plus grande part de leurs longs séjours à l'étranger (29 %). Pour leurs vacances en France, les Alsaciens se répartissent majoritairement dans l'est du pays. Leurs principales destinations de long séjour se situent dans les Alpes, sur l'ensemble du littoral méditerranéen et dans le Nord-Est.

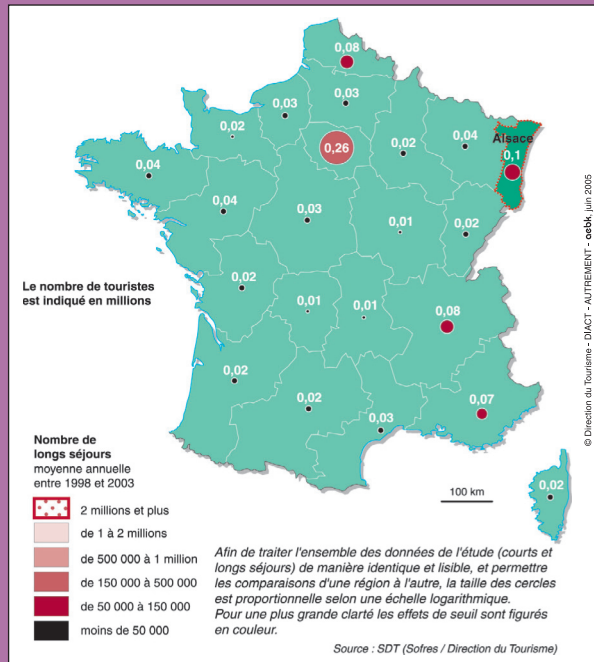
**Origine des longs séjours des Français**

L'Alsace accueille annuellement 1,1 million de longs séjours personnels des Français, ce qui la place parmi les régions les moins réceptrices de ce type de séjours en termes absolus. En revanche, en termes de nombre de longs séjours par kilomètre carré l'Alsace se place au-dessus de la moyenne de la province avec 134 longs séjours par kilomètre carré contre 120. Les longs séjours des Français qu'elle accueille proviennent majoritairement d'Île-de-France (26 %), puis d'Alsace même (10 %), ainsi que du Nord-Pas-de-Calais (7,5 %), de Rhône-Alpes (7,5 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,4 %).

**Solde des échanges de longs séjours**

L'Alsace connaît un solde très positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, et plus faiblement positif avec le Nord-Pas-de-Calais et la Haute-Normandie. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et plus faiblement négatif avec l'Aquitaine, toutes des régions méridionales.

**Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Alsace**



**Solde des échanges touristiques entre la région Alsace et les autres régions pour les longs séjours**

